

Déclaration liminaire de la FERC CGT au CSA-MESR du 11 juillet 2023

« Depuis plus de deux ans, l'inflation est en forte augmentation en lien avec la pénurie d'énergie et les crises systémiques de l'économie mondiale. Comme l'année dernière, le gouvernement a décidé de ne faire payer que les travailleuses et les travailleurs, en particulier les agent·es publics. La décision de n'augmenter le point d'indice que de 1,5% en 2023, alors que l'inflation dépasse les 5 %, accélère la paupérisation de plus de la moitié des agent·es, mais également le déclassement de tous et toutes. Et ce n'est pas l'aplanissement des premières grilles qui rendra son attractivité aux carrières de la fonction publique (l'amplitude de la grille C1 n'est plus que de 20 points d'indice au lieu de 40 points avant le 1er juillet 2023). De plus, comme l'année dernière, l'État pourrait ne pas compenser l'augmentation de la masse salariale aux établissements, au risque de déstabiliser leur budget !

Ainsi, après deux années d'efforts pendant le Covid, le seul message de ce gouvernement aux agent·es du service public, après sa loi de casse de nos retraites, c'est : "travailler plus pour gagner moins" ! Les conséquences ne se font pas attendre : de plus en plus de collègues quittent l'enseignement supérieur et la recherche, les établissements ne trouvent plus à recruter, et ceux qui restent s'épuisent à faire leur travail malgré tout, quitte à mettre leur santé en danger. Avec la baisse du nombre d'enseignant·es recruté·es et la baisse du nombre de doctorant·es, c'est l'ensemble du système d'éducation, d'enseignement supérieur et de la recherche publique qui est menacé à moyen terme faute d'une autre politique.

Enfin, c'est à une perte de sens de nos missions que nous sommes confronté·es. Les plateformes de tri social ParcourSup et MonMaster, en imposant la pire des sélections pour l'accès à l'enseignement supérieur public, poussent des dizaines de milliers d'étudiant·es chaque année dans les bras de formations privées hors de prix et aux qualités parfois douteuses. Perte de cohérence dans le recrutement, baisse des chances de succès et de réussite, aucune garantie de transparence du

système, aucune explication claire sur son fonctionnement, mise en concurrence des étudiant·es, formatage des dossiers de candidature, calendrier préjudiciable à la maturation des projets : non, Madame la Ministre, contrairement à ce que vous affirmez, ParcourSup ne fonctionne pas !

Pour la FERC CGT, il est urgent que l'État respecte le préambule de 1946 de la constitution et qu'il garantisse l'égal accès de tous et toutes à l'Enseignement supérieur, conformément à l'article 13. Chaque étudiante et étudiant ayant obtenu une Licence doit donc pouvoir s'inscrire, de droit, dans le Master de son choix, de même que tout bachelier·ère doit pouvoir choisir sa formation de 1er cycle. L'État a le devoir d'adapter les moyens aux besoins de formations et non de considérer les étudiant·es comme des variables d'ajustement à la réduction des moyens de l'ESR.

Non, la constitution n'est pas là pour protéger le président Macron de l'opinion majoritaire du peuple et de ses représentants. Elle est là pour garantir la liberté, l'égalité et la justice pour les citoyen·nes. »